

# LIBYE : TRANSFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET MUTATIONS POLITIQUES SOUS L'EMBARGO

Luis MARTINEZ\*

Si au cours de la décennie quatre-vingt, la Jamahiriyya libyenne est considérée comme l'ennemi numéro deux des États-Unis après l'Iran, elle a progressivement cessé de faire parler d'elle au cours de la décennie quatre-vingt-dix, à l'exception des accusations portant sur sa responsabilité dans des actes de terrorisme. La confrontation avec les États-Unis s'est traduite par des représailles militaires<sup>1</sup> mais aussi par des sanctions économiques. En janvier 1986, le président Ronald Reagan annonce la rupture totale de toutes relations avec la Libye (en mai 1978, les États-Unis interdisaient la vente d'armes, de matériels électroniques et d'équipements agricoles). Les compagnies pétrolières cessent leurs activités, les nationaux sont rapatriés et les avoirs libyens à l'étranger sont bloqués. La Libye est accusée d'avoir perpétré deux attentats, celui du Boëing de la Pan Am qui a explosé au-dessus de Lockerbie (Écosse) en décembre 1988 et celui du DC 10 d'UTA qui a explosé au-dessus du Niger en septembre 1989. Dès lors le Conseil de Sécurité de l'ONU vote deux résolutions (748 en 1992 et 883 en 1993) qui placent la Libye sous embargo (interdiction des vols à destination et à partir de la Libye, prohibition de vente d'armes et gel des avoirs libyens à l'extérieur). En 1998, le Congrès général du peuple a évalué le coût financier de cet embargo sur les finances libyennes à 28 milliards de dollars<sup>2</sup>. Cette étude cherche à évaluer l'impact de l'embargo sur les transformations socio-politiques de la Jamahiriyya. Bien que l'embargo ne s'applique pas aux activités pétrolières<sup>3</sup>, il est dans la rhétorique du régime le principal responsable des difficultés économiques et sociales que rencontrent les Libyens. La décennie quatre-vingt-dix correspond aussi à l'émergence d'une violence islamiste en Cyrénaïque qui, sans menacer la Jamahiriyya, lui impose de nouveaux défis.

Depuis 1995, le régime libyen semble confronté à une contestation sociale et politique tout à fait nouvelle. Au cours de l'été 1996, des accrochages entre les forces de sécurité et les organisations islamistes se seraient soldés par la mort de plus de 300 personnes. En juillet de la même année éclate une mutinerie à la prison de Bouslim, près de Tripoli, qui est violemment réprimée. De même, au cours d'un match de football à Tripoli, des émeutes font 8 morts et 40 blessés selon un bilan officiel. Plusieurs facteurs concourent

---

\* CERI-Paris.

1. En mars 1986, l'aviation américaine coule 4 vedettes lance-missiles ; en avril un raid aérien est lancé sur les villes de Tripoli et Benghazi et, en janvier 1989, deux Mig 23 libyens sont abattus par des avions de la VI<sup>e</sup> flotte.

2. Voir l'analyse de ce chiffre très contesté dans : « Effets de l'embargo sur les finances extérieures de la Libye », *Marchés tropicaux*, septembre 1998.

3. À l'exception de la loi américaine d'Amato qui prévoit des sanctions contre les sociétés étrangères qui investissent plus de 40 millions de dollars en Libye et en Iran.

à expliquer ces événements. Sur le plan interne, la fragmentation du territoire en zones de prospérité autour de Tripoli et de pauvreté dans la Cyrénaïque soulève la question de l'équilibre au sein de la *Jamahiriyya* dans la répartition des richesses entre les grandes *zaouïas* (confédérations religieuses des Sénoussis, *Kadhafiyya*, *Warfallas* et *M'agherba*) (Anderson, 1990). L'arrivée au pouvoir de Mouamar Kadhafi en 1969 s'était accompagnée d'un déclin politique des Sénoussis, véritables piliers de la monarchie d'Idriss. Structurée autour des quatre piliers que sont l'armée, les comités révolutionnaires, les milices et les services de renseignement, la *Jamahiriyya* allait permettre aux puissantes *zaouïas* de participer à l'édification de l'État sous l'autorité du Guide de la révolution en investissant les rouages de l'État.

Cet équilibre explique en partie la relative faiblesse de la mobilisation de l'opposition jusqu'au début de la décennie quatre-vingt-dix. En effet, plus que la répression, qui au dire même des responsables de l'opposition non islamiste aurait fait environ 300 victimes entre 1977 et 1989, c'est la politique de redistribution des richesses, dans un pays considéré en 1951, date de son indépendance, comme l'un des plus pauvres du monde (35 dollars par an et par habitant entre 1951-1959) (Yolande, 1975), qui avait assuré la consolidation de la *Jamahiriyya*. Cet équilibre politique avait permis à la *Jamahiriyya* de surmonter ses échecs en politique internationale (bombardement américain en 1986, défaite de son armée au Tchad en 1987, embargo américain en 1988, puis de l'ONU en 1992). Mais, depuis le début de la décennie quatre vingt dix, ce sont des milliers de sympathisants islamistes qui seraient emprisonnés. L'émergence de la violence socio-politique résulte des inégalités sociales et régionales qui se sont développées, de la perte du contrôle social et de l'épuisement de la légitimité de la *Jamahiriyya* devenue la propriété des Comités révolutionnaires considérés comme les « soldats de Dieu » par le colonel Kadhafi. En déclarant le djihâd contre la *Jamahiriyya*<sup>4</sup>, les organisations de guérilla islamistes comptent profiter des rancœurs nées de l'épuisement du système politique<sup>5</sup>. C'est dans ce contexte que s'explique la volonté de Kadhafi, au plan extérieur, de normaliser ses relations avec l'Europe, de mettre un terme à son panarabisme au profit d'un panafricanisme et, au plan intérieur, de favoriser une ouverture économique et sociale susceptible d'atténuer les critiques contre les comités révolutionnaires. Un tel changement, pour être suivi d'effet, nécessite la recomposition de ses alliances politiques et la réintégration de la *Senoussiyya* dans les rouages de l'État. Il illustrerait la fin de la *Jamahiriyya*, mais pas forcément celle de Mouamar Kadhafi, faciliterait le contrôle polico-social de la Cyrénaïque et offrirait, à la faveur des réseaux historiques de cette *zaouïa*, de réelles opportunités à la politique africaine de la Libye.

4. Le Front national de sauvegarde de la Libye, mouvement d'opposition non islamiste, reconnaît que les organisations islamistes armées « intensifient les actions de djihâd contre le pouvoir ». *El Hayat*, 9 mars 1996.

5. Trois mouvements constituent les organisations de guérilla islamiste : le Groupe islamique combattant libyen, le Mouvement islamique des martyrs et le Groupe des partisans de Dieu.

## **Le constat d'échec de la Jamahiriyya : de l'État-redistributeur à l'État entrepôt**

### *De l'union arabe à la discrimination raciale*

Vingt-et-un an après la proclamation de la Jamahiriyya (État des masses) par le Guide Mouamar Kadhafi, le système politique révolutionnaire dans lequel le citoyen libyen est amené à participer par le biais de Comités Populaires aux décisions de l'État semble profondément affecté. Une certaine désillusion caractérise aujourd'hui ceux qui ont vécu ce projet initial. Tahar, employé d'une entreprise publique durant une dizaine d'années avant de se voir confier une place de chauffeur de taxi à Tripoli, ne cache pas sa déception face à la situation de son pays qu'il ne juge pas dramatique, bien au contraire, mais plutôt paralysée par les contradictions politiques du régime :

« Ça ne marche pas, cela ne veut rien dire : « pas de démocratie sans participation populaire »<sup>6</sup>, parce que c'est impossible que les gens s'occupent de leurs affaires et de celles du gouvernement. Chacun doit faire son travail, sinon ça n'ira pas bien. Il ne nous manque rien, nous avons des champs d'oliviers que nous laissons à l'abandon, nous avons tous une maison, une voiture, de l'argent. Moi je ne travaille que deux jours par semaine. Les jeunes n'ont besoin de rien, leur père leur a tout apporté. Quand tu as une maison et une voiture, tu n'as plus besoin de grand chose, seuls les produits alimentaires sont très chers, c'est à cause de l'embargo et les pauvres en souffrent car la vie est trop chère pour eux. Mais c'est à cause des problèmes politiques, ce n'est que politique ».

Logé à la périphérie de Tripoli dans un de ces nombreux quartiers édifiés sur des terres attribuées gratuitement par la Jamahiriyya, Tahar ne manifeste aucune animosité contre le Guide. Les problèmes de la Libye actuelle ne peuvent, selon lui, être attribués à celui qui a libéré et modernisé ce pays. Toutefois, si Mouamar Kadhafi n'est pas considéré comme responsable, son système politique est décrit comme inopérant et surtout comme profondément corrompu par son entourage. En s'auto-proclamant Guide de la Révolution, Mouamar Kadhafi bénéficie d'un préjugé favorable qui l'absout de toutes responsabilités dans les dérives de la Jamahiriyya. D'ailleurs, ses discours très critiques sur les profiteurs de la Révolution que constituent les commerçants et hommes d'affaires sont repris par Tahar comme s'il les faisait siens. La responsabilité de l'embargo – et par conséquent de l'Amérique dans la détérioration du niveau de vie des Libyens – est également utilisée comme un argument qui dédouane le Guide de sa responsabilité dans les difficultés actuelles. Ce dernier demeure pour Tahar, une figure charismatique et un symbole de la Libye, il incarne une forme de fierté face à un ordre mondial dominé par les États-Unis et auquel résiste son pays. Sans être un partisan de la politique extérieure de la Jamahiriyya, Tahar la comprend, mais il souhaite la voir se transformer afin de s'intégrer dans le moule régional. En

---

6. Dans la Troisième Théorie Universelle, Kadhafi réfute la démocratie et le multipartisme au profit de l'égalitarisme politique et économique. Les partis politiques sont interdits car : « le parti permet à une minorité de s'emparer du pouvoir qui appartient au peuple. Entrer dans un parti c'est trahir le peuple, le partisan est un traître ». Le peuple s'exprime dès lors à travers des Congrès populaires fondamentaux. Sur le plan économique les salariés deviennent des « associés » : « ils sont associés dans la propriété des institutions productives ». BLEUCHOT, 1981.

somme Tahar souhaite que soit mis un terme à son aspect révolutionnaire qui contribue à nuire à son pays davantage qu'à le développer.

Dans la ville de Tripoli, c'est bien évidemment parmi les gens issus de la province de Syrte que l'on trouve les plus fervents supporters du Guide, mais aussi les plus critiques contre les Tripolitains et leur « vice » du trafic et du commerce. Omer, la cinquantaine, employé dans une administration mais aussi détenteur d'une licence de taxi, vit à Tripoli depuis une quinzaine d'années ; il ne se considère pas pour autant comme un Tripolitain et dit de sa ville natale, Syrte, qu'elle est la plus belle du pays. Toutefois, il est très fier du visage de la Capitale, de ses tours modernes avoisinant la route de la Corniche. Contrairement à Tahar, Omer considère que les difficultés de la Libye proviennent non pas des contradictions de la Jamahiriyya, mais de la présence des immigrés et des commerçants étrangers qui pervertissent l'économie du pays :

« Nous sommes trop généreux envers les étrangers et les Arabes<sup>7</sup>. Les Libyens ne travaillent pas, ils ont pris l'habitude de faire faire par les autres tous les travaux. On a accueilli beaucoup d'Arabes, des Palestiniens, des Égyptiens, des Tunisiens, des Irakiens et même des Algériens, et le résultat c'est qu'ils nous posent trop de problèmes. Les Tunisiens et les Égyptiens trafiquent notre monnaie, la revendent au marché noir (souk es souda) et les Algériens font rentrer la drogue. Nous sommes un pays arabe pour les Arabes, mais pas pour n'importe lesquels. C'est eux qui nous détruisent ».

Sans jamais souligner que la présence des Arabes s'explique par la politique de la Jamahiriyya et celle des étrangers par les besoins de l'économie libyenne confrontée à une population active jusque-là incapable de répondre aux objectifs économiques du régime, Omer reprend lui aussi les arguments du Guide sur les problèmes que posent les étrangers en Libye. La perte du pouvoir d'achat des Libyens, à la suite de la chute du prix du baril de pétrole en 1985 et à la spéculation sur le dinar après la libéralisation économique partielle en 1988, s'est traduite par une rancœur contre les voisins tunisiens et égyptiens accusés de profiter des difficultés du pays. Aussi est-il fréquent que les autobus transportant des voyageurs de ces deux pays soient l'objet de jets de pierre et d'insultes de la part des Libyens lorsqu'ils traversent des villages.

La vie des étrangers et des Arabes en Libye souligne tant le malaise de la Jamahiriyya vis-à-vis de sa politique passée que les transformations socio-économiques en cours, qui font de la présence de ces populations non libyennes les boucs émissaires des difficultés actuelles. Terre d'asile des révolutionnaires du tiers monde, la Jamahiriyya, avait, au cours de la décennie soixante-dix, ouvert ses frontières aux pays de la région, certes dans un but économique, en raison de ses besoins en main-d'œuvre<sup>8</sup> mais avec

7. Les Arabes ne sont pas considérés comme des étrangers en Libye, ils peuvent y séjourner sans visa.

8. Kadhafi justifiait son accord d'association avec l'Égypte en 1970 en affirmant : « La Libye a de l'argent, le Soudan les terres et l'Égypte des hommes ». Selon certaines estimations, les étrangers en Libye avoisinent le chiffre d'un million et demi (1 million d'Égyptiens, 300 000 Soudanais et 200 000 étrangers d'origines diverses, Maghrébins, Pakistanais, Syriens). En 1985 sont expulsés plus de 100 000 travailleurs tunisiens et égyptiens, puis en 1995, ce sont 100 000 autres étrangers qui sont expulsés, principalement des Soudanais.

une finalité politique. Elle disposait, grâce à la présence d'étrangers, d'une réserve de « révolutionnaires » susceptibles d'intégrer la Légion Islamique<sup>9</sup>. Les échecs successifs de sa politique extérieure (Otayek, 1987), tant en Tunisie qu'au Tchad, ont peu à peu souligné les limites de l'instrumentalisation des populations immigrées. Celles-ci sont devenues, dans une Libye appauvrie par la chute du prix du baril de pétrole et la spéculation sur les produits alimentaires, l'incarnation de cette triste période. Aussi, à Tripoli comme à Benghazi, le vol des étrangers est devenu une activité légalisée. Haschim, jeune Pakistanais employé à Tripoli depuis cinq ans grâce à un de ses oncles, cadre dans une firme pétrolière, souligne les difficultés auxquelles il est exposé :

« Les jeunes, ce sont des fainéants, ils ne veulent pas travailler, ils trafiquent et volent pour vivre. Ils sont libres de voler les étrangers. Une fois j'en ai attrapé un en train de prendre mon porte-feuille, il n'a même pas cherché à se sauver, il est resté droit face à moi et m'a regardé dans les yeux. C'est moi qui ai dû partir, car ici la police il n'y en a pas, les milices sont avec eux. Si tu te plains, ils te frappent. Au Pakistan, si on attrape un voleur, la police lui fait regretter son geste à coups de bâton, pour longtemps. Ici, c'est l'inverse. »

Le sentiment que les étrangers et les Arabes sont les principaux responsables des difficultés de la Jamahiriyya explique les expulsions massives et récurrentes de Tunisiens, puis de Soudanais, voire d'Algériens. Elles permettent au Guide d'endiguer ce « fléau » qu'est devenue la présence d'immigrés en Libye et en même temps d'occulter les raisons réelles des problèmes rencontrés. L'épuisement de la Jamahiriyya s'illustre surtout dans l'affaiblissement de la mobilisation de la jeunesse derrière le Guide. Alors que les moins de 20 ans représentent 60 % de la population libyenne, la Jamahiriyya ne paraît plus en mesure d'intégrer les nouvelles générations dans ses rouages. « L'État des masses » permet en principe à tous les citoyens de participer aux décisions, notamment à partir des comités populaires qui élisent les membres du Congrès populaire. Les comités populaires sont accompagnés de milices populaires chargées de faire appliquer l'ordre. Dans les faits, ses structures politiques et sécuritaires sont sous le contrôle des comités révolutionnaires<sup>10</sup> chargés de veiller au respect de la Jamahiriyya et de la Garde de la Jamahiriyya, une structure paramilitaire. Seuls ces derniers sont craints tant par la population que par les étrangers. Les milices sont constituées, dans la plupart des cas, de jeunes adolescents désarmés chargés d'arrêter les véhicules à l'entrée et à la sortie des villes afin que les membres des comités révolutionnaires puissent vérifier l'identité des passa-

---

9. La Légion islamique est composée d'environ 2 500 hommes, elle a été créée pour des interventions extérieures, en particulier au Tchad. Les combattants sont d'origine arabe et africaine, ils sont choisis parmi les travailleurs migrants qui, en cas de refus, sont menacés de la peine de mort (en 1988, 20 résidents africains furent pendus pour avoir refusé de s'enrôler). Voir : J.-F. Daguzan, *Le dernier rempart ? Forces armées et politiques de défense au Maghreb*, Paris, Publisud, 1998.

10. Les comités révolutionnaires sont créés en novembre 1977, ils sont les gardiens de la Révolution : les membres des congrès populaires et les autres dirigeants ne sont pas moins patriotiques ou moins révolutionnaires que les Comités Révolutionnaires, mais ces derniers ont annoncé qu'ils sont, dès maintenant, prêts à mourir pour défendre la Révolution et la consolider » (discours de Kadhafi, février 1978).

gers. Dans les petites villes qui se succèdent le long du littoral entre Tripoli et Benghazi, elles ont pour seule tâche d'établir des barrages rudimentaires (des cordes de marins servent de barrières). L'enrôlement de ces adolescents en fait sûrement de futurs membres des comités révolutionnaires, ils assurent à la Jamahiriyya un renouvellement de ses gardiens<sup>11</sup>. Les milices populaires sont loin toutefois de susciter une crainte comparable à celle que peut inspirer la Garde de la Jamahiriyya. D'ailleurs les Égyptiens, pourtant soumis en Libye à des traitements humiliants, ne les craignent pas et n'hésitent pas, lorsqu'elles sont en poste dans un village mal approvisionné en eau, à leur remettre quelques bouteilles d'eau. En fait la perte d'autorité des milices contribue à affaiblir la Jamahiriyya, celle-ci ne semble plus s'appuyer que sur les comités révolutionnaires, la Garde, les services de sécurité et leurs réseaux d'informateurs dans les grandes villes.

### *Le sentiment d'isolement*

L'embargo sur les transports aériens, bien que fréquemment violé, n'en demeure pas moins vécu comme une forme d'isolement. Certes, cette perception ne concerne pas les élites du système qui ont très rapidement mis en place des procédures de contournement grâce à une coopération avec l'aéroport de l'île de Malte. Mais pour le plus grand nombre, seuls les transports terrestres et maritimes permettent de sortir du pays. Au-delà de l'impossibilité matérielle de quitter rapidement la Libye, c'est le sentiment d'être progressivement mis en quarantaine par la communauté internationale qui est le plus durement ressenti. Les sanctions américaines suivies de l'embargo de l'ONU en 1992 ont provoqué un sentiment d'isolement, dans un pays dont la politique du régime reposait sur la promotion d'un ordre régional arabe. L'amertume populaire contre les « frères arabes » exprime un état d'esprit semblable à celui du Guide<sup>12</sup>. La dissolution du ministère des Affaires arabes en est la traduction politique. Étudiant à l'Université de Benghazi, Abbas explique les difficultés de la Libye par sa volonté de modifier l'injustice qui règne dans le monde arabe et en Afrique :

« Les Américains, les Sionistes et les Français cherchent à nous affaiblir parce qu'on refuse leur politique, contrairement à l'Égypte. Après les accords d'Oslo, ils ont dit que les Palestiniens étaient libres de rentrer chez eux, alors quand des Palestiniens de Libye ont voulu rentrer, les Égyptiens les en ont empêchés, ils sont restés à la frontière ! Les Américains s'acharnent sur nous parce qu'on ne fait pas comme l'Égypte. Les Français aussi, c'est eux qui détruisent l'Algérie aujourd'hui, ils se vengent ! Ils font aux Algériens ce que les Américains cherchent à nous faire, nous abaisser. Depuis que le Caïd s'est opposé à la France au Tchad et à l'Amérique, nous sommes seuls, voilà le résultat ».

La stratégie américaine d'endiguement de la Libye a affecté davantage la population que les dirigeants de la Jamahiriyya. Elle a surtout eu comme

11. Selon Moncef Ouannes (1994), « les jeunes sélectionnés sont soumis à des épreuves probatoires souvent délicates (rapport pour la police sur des voisins, des membres de la famille, des amis de classe, torture des opposants détenus, poursuite des islamistes).

12. Dans une de ses déclarations à la presse, en septembre 1998, Kadhafi annonce : « J'ai tout essayé et consenti tant de sacrifices, mais les Arabes, atteints par le défaitisme et l'humiliation, ne veulent pas la liberté et la dignité et sont incapables de faire face aux États-Unis et à Israël ».

conséquence première de développer un sentiment d'amertume contre ces « étrangers » accueillis comme des « frères », mais dont le soutien demeure très lâche. Les récentes dénonciations de Kadhafi contre le refus de la Ligue arabe d'outrepasser l'embargo soulignent la rancœur accumulée contre les pays arabes.

Ce sentiment d'isolement est amplifié par l'exclusion de la Libye du partenariat euro-méditerranéen. La crainte que ce projet ne se transforme en instrument politique au service de l'OTAN renforce la croyance dans une politique viscéralement opposée à la Jamahiriyya. Cette crainte n'en demeure pas moins ambiguë, car elle exprime aussi le sentiment d'être exclu de la constitution d'une zone économique et politique dont certains pays arabes peuvent tirer un profit politique (Hibou et Martinez 1998). Plus violents sont les propos de Kadhafi contre le projet américain d'une zone d'échange américano-maghrébine dont la Libye serait exclue. Ces projets sont perçus comme un prolongement de l'embargo visant à provoquer un affaiblissement de la Libye. Aussi développent-ils un sentiment de persécution d'autant plus mal vécu que la situation économique et sociale ne cesse de se détériorer, en dépit des ressources financières considérables dont dispose le régime. En fait ces projets européens et américains renforcent la Jamahiriyya car ils justifient les critiques du Guide contre ce nouvel ordre international. Dans cette perspective, la Libye est une victime et l'embargo renforce le régime, il permet au Guide de dégager sa responsabilité des difficultés actuelles des Libyens, en montrant du doigt la communauté internationale, dirigée, selon la rhétorique officielle, par les sionistes, comme principale responsable de la situation.

### *Mythes et réalités de l'embargo*

Le slogan du régime s'affiche dans toutes les grandes villes : « Nous vaincrons l'embargo ». Ce dernier est devenu la cause des multiples difficultés et surtout de la détérioration du niveau de vie des Libyens, le salaire minimum de 250 dinars<sup>13</sup> ne permettant plus de subvenir à leurs besoins. Entre 1992 et 1997, les hausses cumulées du prix à la consommation sont de 200 %. La fonction centrale de redistribution, mise au cœur de la légitimité du pouvoir, n'est plus assurée. L'État redistributeur libyen dont le leitmotiv reposait sur le principe de : « partenaires et non salariés », afin de générer un égalitarisme social et économique garant de l'équilibre politique<sup>14</sup>, se trouve amputé de l'un de ses piliers. La conséquence directe de cette difficulté à assurer aux Libyens de condition modeste l'accès à la consommation de produits élémentaires est le développement de la contestation sociale.

---

13. Officiellement 1 dinar s'échange contre 3 dollars, au marché noir 1 dollar s'échange contre 3 dinars libyens. Les prix des produits de consommation correspondent à la valeur du dinar au marché noir.

14. L'égalitarisme de Kadhafi n'est compréhensible que si l'on se réfère à la situation de la Libye sous la monarchie sénoussi. La Libye faisait partie des pays les plus défavorisés : 94 % de la population analphabète, aucun docteur en médecine et une mortalité infantile atteignant les 40 %. En Cyrénaïque, une véritable crise de subsistance existait au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

Dans les petits villages de Cyrénaïque, il n'est pas rare de voir éclater des rixes à la suite de pénuries de pain subventionné. L'attente en longues files devant les boulangeries d'État dégénère à leur fermeture en agressions par ceux qui n'ont pas pu se procurer du pain contre les premiers servis, accusés de prendre « trop de pain ». La difficulté d'acheter des produits de consommation de première nécessité interdit l'espoir de consommer des produits de « luxe » comme le fromage ou la viande. La privation apparaît d'autant plus difficile à accepter qu'elle renvoie à la période de la monarchie d'Idriss. Le « coup d'État » de 1969 ambitionnait de mettre un terme aux dérives d'une monarchie accusée d'insouciance vis-à-vis du « peuple ». La détérioration du niveau de vie apparaît pour la Jamahiriyya comme un défi bien plus redoutable que l'échec de sa politique arabe et africaine, elle soulève le problème de la faillite d'un « État redistributeur » selon l'expression de Dirk Vandewalle (1998). La volonté politique du régime de faire porter à l'embargo la responsabilité de cette détérioration est à la hauteur des craintes que suscite l'évolution de cette dernière.

En effet confronté à ce défi, le régime essaie de faire accroire qu'en dépit d'une absence d'embargo sur les exportations pétrolières (en 1996, les revenus pétroliers sont de 8 milliards de dollars), celui-ci est la cause des difficultés économiques. Certes, l'embargo américain décrété en janvier 1986 et les sanctions de l'ONU ont causé des pertes dans les activités économiques. Néanmoins les sanctions ayant épargné le secteur pétrolier (à l'exception de la loi d'Amato qui prévoit des sanctions contre des entreprises qui investissent plus de 40 millions de dollars en Libye et en Iran), les revenus de la Jamahiriyya ne sont pas affectés. Plus de 25 compagnies pétrolières étrangères sont présentes et ont assuré au cours des dernières années une augmentation de la production (973 000 b/j en 1987 à 1 146 000 b/j en 1998)<sup>15</sup>.

La détérioration du niveau de vie ne résulte pas directement de l'embargo, mais de la baisse des revenus issus de la vente des hydrocarbures (21 milliards de dollars en 1981 à 8 milliards en 1998). Cette chute s'est accompagnée d'une restriction de la politique des importations et surtout d'une reconnaissance en 1988 du commerce privé, interdit depuis 1973<sup>16</sup>. Cette reconnaissance avait pour but de répondre à la pénurie de produits provoquée par la baisse des importations. À la suite de ces mesures, de nombreux commerçants libyens, qui disposaient d'un très fort pouvoir d'achat, s'approvisionnaient en Tunisie, à Malte et en Égypte (en 1988, un million de Libyens se rendaient en Tunisie). Mais à partir de 1995, le dinar libyen n'a cessé de se dévaluer, ce qui a entraîné l'émergence d'un marché d'échange informel de devises. Les produits tunisiens, maltais et égyptiens sont devenus inaccessibles, alors que les produits libyens subventionnés sont devenus très

15. Les compagnies pétrolières étrangères assurent environ un tiers de la production globale : AGIP (Italie) : 15 % ; Wintershall et Veba (Allemagne) : 7,5 % et 7 % ; Repsol (Espagnol) : 4 % ; Total et Elf : 1 %.

16. En 1974, dans le Livre Vert, Kadhafi précise que le commerce doit disparaître car il représente une forme d'exploitation. En fait le commerce privé constituait une entrave à la Jamahiriyya, car il favorise une autonomie financière des personnes.



bon marché pour les commerçants des pays riverains, accusés dès lors par la population de « piller la nourriture » des Libyens.

Paradoxalement, cette détérioration du niveau de vie dégage sur le plan financier de substantiels bénéfices. En effet, l'effondrement de la monnaie libyenne (au marché noir 1 dinar tunisien s'échange contre 3 dinars libyens au lieu de 1 officiellement, et une livre égyptienne contre un dinar libyen) permet de réaliser des plus-values considérables. La revente des produits subventionnés par l'État libyen sur le marché privé à des prix libres autorise d'importants bénéfices, au grand dam des Libyens qui ne trouvent plus rien sur les étals des marchés publics<sup>17</sup>. Les commerçants libyens recherchent en priorité à vendre les produits subventionnés à des commerçants étrangers qui les achètent en devises ou en dinars obtenus sur le marché informel. Ils obtiennent des devises mais privent les Libyens de produits subventionnés. Dans ce contexte de développement d'un marché informel, la Libye se transforme en un État-entrepôt.

L'embargo n'est pas la cause directe de la détérioration du niveau de vie des Libyens. A vrai dire une dévaluation du dinar libyen permettrait de tarir les marchés informels de devises et donc réduirait le « pillage » réalisé par les commerçants étrangers. Mais un tel acte, outre qu'il révélerait que l'embargo n'est pas la cause principale des difficultés, nuirait, au sein de la Jamahiriyya, aux responsables économiques et militaires qui exploitent ce contexte. Ces derniers constituent des soutiens indispensables au colonel Kadhafi. En fait, le maintien de l'embargo (dans la mesure où il ne s'élargit pas au secteur pétrolier) apparaît comme un formidable alibi aux problèmes économiques et sociaux de la Jamahiriyya. Au plan politique, les comités révolutionnaires, véritables piliers de la Jamahiriyya, en sont les grands bénéficiaires, en raison du contrôle qu'ils exercent sur les activités économiques et financières<sup>18</sup>.

Instrument idéologico-sécuritaire, les comités révolutionnaires constituent le principal soutien du régime sous l'embargo. Ils ont pourtant été très critiqués par le Guide à la fin des années quatre-vingt, car ce dernier les accusait de dénaturer la Jamahiriyya. Dans un de ses discours télévisés, en mai 1988, Kadhafi les exposait même à la vindicte de l'opinion publique : « Ils ont dévié, endommagé, torturé. Le révolutionnaire ne doit pas user de la répression. Au contraire, je veux montrer que les comités aiment la masse ». Or, à la fin des années quatre-vingt-dix, les 10 000 membres des comités révolutionnaires sont, avec les 40 000 soldats de la Garde de la Jamahiriyya, les garants du pouvoir de Kadhafi. Originaires de la région de Syrte, ils sont qualifiés « d'Ansar » (compagnons du Prophète) par Kadhafi. Ce sont les principaux bénéficiaires de l'embargo libyen avec les commerçants. Le contrôle

17. Dans un discours où Kadhafi dénonce ce « pillage » de l'Etat, il souligne « qu'il n'est pas normal qu'un kilo de fromage importé qui coûte 1 dinar au prix officiel soit vendu 18 fois plus cher dans les magasins privés ». *Marchés tropicaux et méditerranéens*, 6 septembre 1996.

18. La carrière politique de certains responsables témoigne des possibilités d'une rapide promotion sociale grâce à la création d'agences de voyages à Malte et à Chypre et l'ouverture de comptes à l'étranger afin d'alimenter en produits de consommation le marché libyen.

des frontières leur permet d'alimenter les marchés informels de devises, ils contrôlent une partie des investissements libyens en Europe, à travers la LAFICO. En fait, leur montée en puissance est directement liée à l'affaiblissement de l'armée dont la défaite dans la guerre contre le Tchad et l'embargo sur les armes ont réduit les capacités. Cantonnée à la frontière égypto-soudanaise, l'armée est quasi absente des villes du littoral qui demeurent en grande partie sous le contrôle des milices armées, des comités révolutionnaires et de la Garde de la Jamahiriyya. Transformée en « Garde du peuple » en 1981, l'armée a, en 1998, perdu de son prestige et les appelés, qui constituent les deux tiers de ses effectifs, répondent de plus en plus difficilement à l'appel. Enfin sa « dissolution » théorique en 1993 laisse aux seuls comités révolutionnaires et à la Garde de la Jamahiriyya des capacités d'organisation qui font leur efficacité. Ces raisons expliquent pourquoi l'armée n'est qu'à de très rares exceptions perçue comme un instrument de répression, à l'inverse des comités et de la Garde.

Cette montée en puissance des comités révolutionnaires dans l'équilibre interne de la Jamahiriyya accentue son aspect répressif. Ce processus correspond à l'affaiblissement des capacités de redistribution de l'État. La réduction du pouvoir de la Jamahiriyya au seul aspect sécuritaire ne compromet pas la stabilité du pouvoir, certes, mais souligne les limites d'un régime confronté à la violence sociale et politique.

### **La perte du contrôle social : « une société libre dans un État sans État »**

L'attrait du voyage à Malte pour les jeunes Libyens illustre la remarque de John Davis sur la société libyenne : « une société libre dans un État sans État » (Davis, 1990). Contrairement à une idée reçue, le registre de la terreur n'est pas le plus opérationnel dans la logique du régime, c'est davantage l'interdépendance des générations et des appartenances régionales qui structure les relations au pouvoir. Toutefois, ces dernières années, une rupture politique s'est opérée entre la jeunesse libyenne et la Jamahiriyya. Elle est porteuse de contestation à l'intérieur même du territoire, ce qui la distingue des formes traditionnelles d'opposition au régime du colonel Kadhafi.

#### *Le voyage à Malte des « jeunes révolutionnaires » : raï, sexe, argent et sport*

Avec 60 % de la population âgée de moins de vingt ans, la Jamahiriyya demeure confrontée au problème de l'intégration des nouvelles générations. Bien mieux lotis que leurs voisins algériens ou marocains en raison d'une politique de redistribution toujours d'actualité, les jeunes Libyens ne sont pas pour autant épargnés par la précarité. Sans être aussi dramatique qu'en Algérie, la situation d'une partie de la jeunesse, notamment en Cyrénaïque, devient extrêmement difficile. Il n'est pas rare de voir éclater, dans les villages aux alentours de Benghazi, des rixes entre individus, épuisés par des heures d'attentes pour obtenir du pain subventionné. Mais c'est à Tripoli toutefois que l'on observe le mieux la relation entre la violence sociale et les transformations économiques survenues au cours de la décennie.

Comme les autres pays pétroliers, la Libye n'a pas été épargnée par la chute du prix du baril de pétrole à partir de 1985. Ses revenus issus de la vente des hydrocarbures ont chuté de 20 milliards de dollars en 1981 à 5 milliards en 1986. L'effondrement des revenus est survenu à une période où la Libye était engagée dans une coûteuse politique d'armement. Le régime est parvenu à surmonter cette baisse des revenus notamment grâce aux placements de ses pétrodollars dans des organismes financiers internationaux (en 1992, la LAFICO gérait par exemple un portefeuille estimé à 8 milliards de dollars). Si la Jamahirriyya parvient tant bien que mal à maintenir son effort de guerre au Tchad, sur le plan social et économique, le niveau de vie des Libyens n'a cessé de se détériorer et la restriction des importations a provoqué des pénuries, sources de spéculation sur les produits alimentaires. C'est pourquoi, en 1988, afin de compenser les défaillances du système de distribution, le régime a levé l'interdiction qui pesait sur le commerce privé. Cette libéralisation partielle du commerce s'est traduite par le développement du trabendo (commerce informel) avec les pays voisins comme la Tunisie, l'Égypte et surtout l'île de Malte (Vandewalle, 1991; Burgat, 1991).

Cette activité a provoqué, autour de la gare routière de Tripoli, la création d'un quartier spécialisé dans la vente de produits importés. Vendus au prix réel, ces produits sont inaccessibles aux Libyens de condition modeste. En 1997, un fonctionnaire libyen, rémunéré 250 dinars, est dans l'incapacité de s'offrir une paire de chaussures. L'expansion du commerce privé rend le niveau de vie des Libyens de plus en plus faible, le manque de produits subventionnés les contraints à la privation pour le plus grand nombre et à la révolte pour certains. Cette situation n'est pas sans soulever des rancœurs contre les profiteurs de la libéralisation partielle du commerce. En effet, si officiellement la Jamahirriyya a autorisé le retour du commerce privé en 1988, c'était dans le but de pallier la pénurie de produits de consommation courante. Or la pénurie assure des produits juteux aux responsables du régime. En effet les produits subventionnés sont le plus souvent vendus non pas à des opérateurs publics libyens mais à des commerçants égyptiens, tunisiens et soudanais. Pour obtenir ces produits subventionnés, ces commerçants étrangers doivent obtenir des dinars libyens, ils se les procurent non pas dans les banques où le taux officiel leur est très défavorable mais sur des marchés de change informels, aux frontières et dans les souks des principales villes libyennes. Or, ce sont des responsables libyens qui fournissent pour l'essentiel les dinars nécessaires à ces transactions financières. En fait, la pénurie et la dévaluation du dinar profitent aux intermédiaires du pouvoir, ils spéculent sur la monnaie et recyclent des produits subventionnés sur le marché informel, et réalisent par conséquent de formidables bénéfices.

Cette dérive de la Jamahirriyya a eu pour effet d'instaurer le règne de la débrouille comme mode de vie parmi les jeunes. Depuis 1992, date de l'embargo voté par l'ONU sur les transports aériens et l'achat de matériels militaires, l'île de Malte est devenue le principal lieu de séjour des jeunes Libyens. L'île remplit le même rôle que le quartier de Belsunce à Marseille pour la jeunesse algérienne durant la décennie quatre-vingt. Les Libyens entrent sans visa à Malte, ils s'y rendent principalement pour acheter des

produits de marque européenne et américaine revendus dans le quartier du commerce informel de Tripoli. Le voyage à Malte est aussi une étape dans l'émancipation sexuelle des jeunes, grâce à la présence de prostituées, mais c'est surtout une période marquée par la transgression d'interdits politiques. Celui qui embarque à Tripoli dans le bateau qui mène à Malte doit surmonter l'épreuve de la sortie illégale de dinars afin d'obtenir au marché noir de La Vallette la monnaie nécessaire. Le test réussi, les trabendistes se sentent entièrement libres sur le bateau, les voyageurs sont dans leur quasi-totalité des jeunes Libyens. Regroupés en petites bandes de cinq à six personnes, ils réunissent leur argent et établissent la liste des produits qu'ils peuvent se procurer, ainsi que les bénéfices qu'ils comptent réaliser de retour à Tripoli.

Le voyage à Malte permet de saisir certains aspects de l'imaginaire politique de ces jeunes. Ceux-ci expriment leur pensée sans aucune crainte. Le thème de l'argent occupe la plus grande place dans les discussions, ce qui est somme toute assez logique pour des individus dont la principale activité est le négoce. Comme les jeunes Algériens, ils ont conscience que ce qu'ils gagnent ne correspond pas à grand chose au regard de ce que gagnent les spéculateurs de la Jamahiriyya. D'ailleurs, ils précisent que ces derniers ne voyagent pas en bateau car ils disposent d'un avion qui relie Malte à Tripoli, en dépit de l'embargo aérien. Le trabendo avec Malte permet aux jeunes d'approvisionner leur petite boutique en produits à la mode, mais ils rappellent qu'une fois à Tripoli ils ne sont pas sûrs de conserver leur bénéfice en raison du racket des douaniers. La situation algérienne est un thème qu'ils évoquent sans difficulté et cela d'autant plus que se posent en Libye un certain nombre de problèmes avec la communauté algérienne. Loin d'approuver le *djihâd* des groupes armés algériens, ils voient là le signe de la folie de ce peuple :

« Les Algériens sont des fous, comment on peut tuer des enfants et des femmes si on n'est pas fou ? Il y a des Algériens chez nous, ils sont complètement fous, ils vendent de la drogue et de l'alcool, ils se bagarrent entre eux pour rien. Depuis qu'il y a la guerre chez eux, ils arrivent en Libye, mais ils vont avoir des problèmes. C'est à cause de la France qu'ils sont devenus comme des animaux, ils tuent sans raison, ils ont perdu la langue arabe, chez eux tout est écrit en français encore. »

Pour les *biznessa* libyens, la situation algérienne est un repoussoir, la violence contre le pouvoir algérien n'est pas encouragée, ils n'y voient pas un exemple à suivre. Ce constat est nuancé par nos interlocuteurs rencontrés dans la ville de Benghazi, où des groupes armés islamistes libyens ont déclenché le *djihâd* contre le Guide. En fait, la voie du commerce que choisissent les jeunes Libyens illustre la limite à laquelle est parvenue la politique de redistribution de la Jamahiriyya. En libéralisant les voies de l'enrichissement, le Guide espère contenir la rancœur de ses concitoyens contre un système politique à bout de souffle. Un tel pari n'est pas sans risques, il déstabilise les 700 000 fonctionnaires restés loyaux à la Jamahiriyya qui perçoivent dans ce processus un reniement de la politique sociale du Guide. Leur jugement est amer sur l'enrichissement rapide de ces jeunes qui parviennent, à la faveur de quelques voyages, à obtenir un niveau de vie supérieur au leur et cela avec le consentement des comités révolution-

naires dont les membres sont pourtant considérés comme des gardiens de la Révolution. Hamid, ami de Tahar, est employé dans une banque à Tripoli ; pour lui les *biznessa* détiennent plus de devises que sa banque :

« Ils sont très riches, les jeunes qui vont à Malte, ils ne placent jamais leur argent, ils achètent en permanence des produits à vendre, le moindre bénéfice est investi. Et lorsque ce n'est pas eux qui font le voyage, ils donnent leur argent à des amis qui achètent pour eux. Mais c'est grâce à eux que l'on peut tout trouver à Tripoli, mais pour acheter ce qu'ils vendent il faut beaucoup d'argent ».

Alors que les fonctionnaires libyens ont un revenu mensuel de 250 dinars qui stagne depuis dix ans, ils voient s'édifier des commerces qui regorgent de produits à la mode à des tarifs qui leur sont inaccessibles. Cette situation, marquée par un développement des inégalités, constitue un terreau favorable à la contestation sociale et politique. Les diverses organisations islamistes semblent d'ailleurs en bénéficier, notamment en Cyrénaïque. Arrivé au pouvoir en 1969 afin de restaurer la justice et combattre les inégalités, le régime de Mouamar Kadhafi devient l'objet d'un réel désenchantement. Le passage à la violence politique ne paraît pas dans l'immédiat la solution la plus appropriée, comme l'illustrent les propos de nos interviewés sur la guérilla que mènent les groupes armés dans le Djebel el Akhdar. Toutefois se manifeste de façon explicite le sentiment d'être méprisés par les piliers de la Jamahiriyya que constituent les membres des comités et milices révolutionnaires. En 1997, dans la ville de Benghazi, la présence d'automitrailleuses aux principaux carrefours ainsi que les nombreux barrages des milices révolutionnaires dans la région témoignaient d'un état de violence absent en Tripolitaine. C'est bien évidemment dans la ville de Derna sous état de siège que se concrétise la tension que vit le régime. La prolifération de barrages de miliciens, notamment la nuit, s'explique par la politique de lutte anti-terroriste de la Jamahiriyya, mais aussi par un risque réel de contestation généralisée. Plus qu'ailleurs se manifeste la paupérisation de la population, en dépit de la présence de gisements de pétrole dans cette région.

#### *L'émergence de nouvelles ressources économiques*

Selon Dirk Vandewalle, avant l'ouverture économique de 1988, plus de 75 % des « employés » travaillaient pour l'État (officiellement les employés sont des partenaires). Avec la libéralisation partielle du commerce, une partie de la jeunesse a trouvé dans le commerce informel une possibilité d'autonomie économique. Elle s'affranchit des principes de la Jamahiriyya en prônant des valeurs individualistes prohibées par le Guide. Car contre le principe de l'égalitarisme de la Jamahiriyya, elle rétablit des valeurs de promotion et de hiérarchie sociale. L'une des voies suivies pour parvenir à la réussite passe par le voyage à Malte et non plus par les divers instruments politiques de base de la Jamahiriyya. Ce voyage, constitue sur le plan politique un véritable rituel où s'expriment toutes les formes de désobéissance civile et de contestation politique :

« Ici (dans le bateau), on n'a plus rien à craindre, affirme l'un d'entre eux, tu peux demander ce que tu veux à n'importe qui, il n'y a pas de policiers, sinon on le jette à la mer. On se connaît tous, tu n'as rien à craindre, tous les mois je fais le voyage. Il y a des gens de Tripoli mais aussi d'ailleurs. Grâce à Malte, on vit tous bien du commerce. »

Si ce voyage constitue pour des jeunes un moyen rapide d'acquérir des ressources financières, de nombreuses autres opportunités se sont développées. L'embargo aérien a ainsi suscité la création de sociétés privées de transports terrestres qui ont créé des emplois de « chauffeurs internationaux » dont le profil sociologique est comparable à celui des jeunes commerçants. En effet, ils ont un goût prononcé pour la musique raï (ce qui crée des conflits avec les voyageurs égyptiens obligés d'écouter pendant plus de trente heures de voyage d'autres musiques que les mélopées d'Oum Kelsoun et d'Abdel Halim Hafez) et sont des adeptes des quartiers « chauds » du Caire. Nous verrons plus loin que les dirigeants de ces sociétés sont d'anciens agents des services de sécurité qui tissent grâce aux réseaux de transport un maillage efficace du territoire et un contrôle discret des voyageurs – surtout étrangers – en Libye. Néanmoins, pour les jeunes qu'ils emploient, cette activité permet de réaliser de substantiels profits grâce aux activités annexes (spéculation sur les marchés informels de devises, exportation de produits libyens, etc.).

Cette autonomisation économique constitue un redoutable défi politique pour la Jamahiriyya. Laisser faire ce processus remet en cause le principe de l'égalitarisme, y mettre un terme serait prendre le risque d'une contestation sociale aux conséquences imprévisibles. Certes, l'administration de la Jamahiriyya a très vite édifié des obstacles à la mise en place d'une véritable ouverture économique. Son application aurait mis à mal les réseaux clientélistes qui assurent son existence (militaires, directeurs de compagnies publiques, élites du secteur pétrolier et membres des comités révolutionnaires). La non-application des réformes économiques<sup>19</sup> (Vandewalle, 1995) ne s'est pas accompagnée d'un retour à l'interdiction du commerce privé. Toutefois, ce secteur se retrouve depuis 1996 soumis au contrôle des « comités d'épuration »<sup>20</sup>. Le commerce informel demeure, en raison de son impact socio-économique sur les jeunes, relativement toléré. Il est vrai que ses effets dépassent de très loin les simples colporteurs de marchandises, il alimente les marchés informels de devises et assure aux agents des douanes des revenus substantiels. La crainte des biznessa est de se voir saisir les dinars dépassant le montant autorisé :

« Ils disent que c'est de notre faute si les produits sont chers. Car ils nous accusent d'en ramener en trop grande quantité, c'est pour cela qu'ils saisissent notre argent. C'est faux, notre argent ils se le gardent. Dans chaque groupe, ils bloquent un commerçant et lui prennent son argent. C'est de cela qu'ils vivent. Les produits sont chers parce qu'on les achète cher, les devises sont chères au

19. À partir de 1988, Kadhafi annonce un certain nombre de réformes qui s'apparentent – des recommandations du FMI : libéralisation du commerce, suppression des subventions sur certains produits (blé, thé etc.), autorisation aux agriculteurs de vendre leurs produits sur des marchés privés. En 1990, une deuxième vague de mesures est annoncée : fermeture des entreprises publiques en faillite, réduction des effectifs de fonctionnaires, adoption d'une législation sur les investissements étrangers et sur l'accès aux crédits publics pour les entreprises privées. En 1993, sont lancés des projets visant à la promotion du tourisme, la convertibilité du dinar.

20. En 1996, 200 « comités d'épuration » (composés d'officiers subalternes) sont mis sur pied pour lutter contre la corruption. En juillet 1996 une loi sur l'épuration punit de la peine de mort : « toutes personnes effectuant des opérations de change en violation des règlements de la Banque centrale et, exportant la devise nationale » et celles qui pratiquent : « la spéculation sur les produits alimentaires, les vêtements, les habitations et les transports ». Au cours de cette année, ils obligent la fermeture de 1500 commerces, principalement en Cyrénaïque.

marché noir. Alors qu'eux achètent les mêmes produits avec des dollars achetés au taux officiel et ensuite ils revendent ces produits sur le marché privé ou aux étrangers qui les paient en devises, c'est à cause d'eux que la vie est très chère. »

Le commerce informel remplit une véritable fonction de soupape de sécurité, il compense la difficulté pour la Jamahiriyya d'assurer sa mission de redistribution. Le prélèvement assure aux fonctionnaires un niveau de vie suffisant et les bénéfices de la revente assurent aux jeunes une activité lucrative et valorisante. Toutefois, il suscite des craintes, notamment celle que Kadhafi soulevait dans le Livre Vert : le commerce facilite les opportunités d'ascension sociale des individus au détriment de la communauté, il menace par là même le fondement égalitaire de la Jamahiriyya.

#### *L'autonomie des villes : le recours au contrôle local*

Cette perte du contrôle social due aux déficiences de l'État redistributeur et aux dynamiques nées de l'ouverture économique a eu pour conséquence de décréter autonomes les localités. En 1992, Kadhafi annonce un redécoupage administratif du territoire en 1 500 localités (*mahalla*), elles obtiennent un statut d'autonomie. Elles sont libres de fixer leur budget et d'assurer la sécurité, elles ont l'entière responsabilité en matière économique. Le recours au local constitue un aveu des limites de la Jamahiriyya dans sa fonction de redistribution et un signe de ses difficultés à maîtriser l'évolution sociale. Certes, par ce redécoupage administratif, Kadhafi compte affaiblir les structures tribales exclues du pouvoir et à contrario, assurer à celles qui lui ont fait allégeance la liberté d'user des ressources économiques et financières. Ces nouvelles entités locales s'apparentent à des « micro-jamahiriyya autonomes » dirigées par des personnalités régionales qui font office de Guide révolutionnaire local. Selon Mansour el Kikhia (1997)<sup>21</sup>, les clans qui structurent le pouvoir sont répartis de la sorte :

#### *Al Kadhafa*

Al Kahous	Awlad Omar	Al Mjathaba	Alsawada	Al Khatra	Al Wamla
alkahous	alghazazlah	alhwamid	alhafala	alkhatra	alwamla
alharayna	alkadawra	alkohouf	alkous	alturshan	albwakria

Ce renforcement des clans autour de Kadhafi s'effectue au détriment des grandes villes du littoral qui pourtant représentent 80 % de la population. La traduction concrète de ce recours au local est l'instauration, à l'entrée de nombreuses petites villes, de postes de contrôle, censés remplir une fonction douanière. Des milices populaires ont en charge la sécurité de leur circonscription administrative. Elles n'inspirent aucune crainte aux Libyens et aux voyageurs étrangers. Plutôt bon enfant, ces contrôles s'effectuent dans des

21. Mansour el Kikhia était l'un des dirigeants de l'Alliance nationale populaire, il a disparu au Caire en 1993.

conditions rudimentaires : des adolescents postés à chaque extrémité des routes sont chargés de soulever des cordes de marin, qui font office en l'occurrence de barrière, afin de stopper les véhicules. Ceux-ci sont chapeautés par des membres des comités populaires :

« Le Caïd a déclaré que les villes sont libres, c'est les habitants qui commandent. Les comités doivent s'assurer du contrôle des gens qui passent par les villes. C'est comme cela dans toutes les villes. Mais ici, à cause de la Gens de la Sunna, les comités sont accompagnés par la Garde de la Jamahiriyya. Sinon, vers Tripoli, ce sont des barrages de routine » (commerçant de Benghazi).

Cette autonomisation des villes remplit une triple fonction : elle permet au colonel Kadhafi de se décharger des problèmes matériels que rencontrent les Libyens sur les congrès de base qui assurent la gestion des villes, elle renforce sur le plan sécuritaire le maillage territorial dans un contexte de perte de contrôle social et de violence politique et elle délègue la fonction de redistribution de la Jamahiriyya aux élites locales. Ce processus diverge dans sa réalisation en fonction des régions. Comme on le verra par la suite, les localités autonomes en Cyrénaïque demeurent dépourvues par rapport à celles du Fezzan ou de la Tripolitaine. En effet, cette région, a été marquée, entre 1996 et 1998, par l'émergence d'une guérilla islamiste, dont la violence, sans comparaison avec celle de l'Algérie, n'en demeure pas moins préoccupante pour les forces de sécurité de la Jamahiriyya, cibles privilégiées des combattants islamistes. Il serait réducteur de ramener l'autonomie des villes à la seule question de la violence des islamistes dès 1979, Kadhafi projetait de « transformer la Libye en caserne » et ambitionnait de mettre sur pied une armée populaire susceptible de mobiliser un demi-million d'hommes. En fait ce processus s'inscrit dans la continuité des projets de Kadhafi d'instaurer au niveau sécuritaire (« le peuple en armes ») le même principe qu'au niveau politique (« L'État des masses »).

### *Les transformations de la contestation*

Les menaces qui ont pesé sur la Jamahiriyya n'ont cessé d'évoluer depuis son instauration. De la guerre contre l'Égypte, en 1977, à la guerre du Tchad, en 1987, puis aux multiples affrontements contre les États-Unis, la Jamahiriyya n'a cessé, au cours de ces deux dernières décennies, d'être en situation de guerre (Martel, 1991). D'ailleurs, la Jamahiriyya est, selon Kadhafi, en « état de tension permanent ». Mais la décennie quatre-vingt-dix est porteuse de nouvelles formes de violences, comme l'illustre la formation à l'intérieur du territoire de petites guérillas islamistes. La longue expérience du régime en matière de confrontation lui a permis de développer un savoir

22. L'opposition libyenne non islamiste regroupe plusieurs organisations. Le Front national pour la sauvegarde de la Libye (FNSL) a été fondé en octobre 1981 ; il prône le renversement du régime par tous les moyens et son remplacement par un pouvoir national et démocratique. En 1985, une tendance islamiste s'en est séparée et a formé la matrice des mouvements islamistes actuels. En 1988 est créée l'Armée patriotique libyenne (ALP), elle est composée d'anciens prisonniers militaires libyens au Tchad. Armée par l'Irak, elle est basée au Tchad jusqu'à la prise du pouvoir par Idriss Deby, pour être ensuite transférée aux États-Unis. Le Mouvement libyen pour le changement et la réforme (MLCP) est créé en 1994, il est composé d'anciens du FNSL qui prônent une autre stratégie. De ces organisations, seule l'Alliance nationale libyenne (ANL) est parvenue à effectuer la synthèse des divers courants, mais l'enlèvement de son dirigeant Mansour el Kikhia en 1993 au Caire l'a en partie affaiblie.



en matière de gestion de la violence<sup>22</sup>. Toutefois, le développement de la violence islamiste en Cyrénaïque constitue un redoutable défi pour le régime car elle émerge dans le berceau historique de la Senoussiya, confrérie fondatrice de l'État libyen, et dans une région stratégique par la présence des gisements de pétrole.

### *L'émergence d'une guérilla islamiste*

Le régime a, au cours de l'année 1997, placardé à l'entrée des hôtels et des agences de voyages les portraits de chefs de groupes armés recherchés. A leur photographie est joint un court curriculum sur les personnes en question. Il ressort de ces informations que l'âge moyen des islamistes recherchés est de trente ans et qu'ils sont diplômés de l'université. Décrits comme de dangereux criminels au service des sionistes et des impérialistes, ils sont catalogués comme des « terroristes » du Mouvement islamique des martyrs et du Groupement islamique combattant. C'est dans la région du Djebel el Akhdar qu'évoluent ces organisations islamistes. C'est pourquoi, en août 1996, l'aviation « libyenne » (des rumeurs précisent que ce sont des pilotes serbes qui étaient aux commandes) a bombardé cette région. Les fréquents accrochages qui y ont eu lieu ont provoqué un quadrillage du territoire par les milices révolutionnaires. Bien que des militaires soient présents sur des barrages, ils sont généralement non armés et sont toujours accompagnés de miliciens en tenue de civil armés de pistolets mitrailleurs. A première vue, il semble que l'armée ne soit pas impliquée dans la lutte anti-islamiste mais que la charge en incombe aux comités révolutionnaires et à la Garde de la Jamahiriyya. Celles-ci sont d'ailleurs les seules à susciter une crainte réelle. En 1997, à partir de la frontière égyptienne, on rencontre quasiment tous les vingt kilomètres un barrage composé d'unités mixtes issues de l'armée, des milices et de la police. Les villes du littoral sont considérées comme sûres car très bien contrôlées, mais el Marj ou el Abyar, dans le Djebel el Akhdar, sont des lieux d'insécurité pour les agents du régime :

« Eux (les islamistes), ce sont les Ahl es Sunna (les gens de la bonne voie), ils sont nombreux dans les campagnes et surtout dans la montagne. Ils ont déclaré le *djihad* contre la Jamahiriyya. Ils tuent tous ceux qui la soutiennent » (étudiant de Benghazi).

Depuis l'instauration de la Jamahiriyya en 1977, la relation conflictuelle entre les islamistes et le régime de Kadhafi était demeurée circonscrite à une rivalité entre le Guide et le corps des Ulamas. Dès 1978, le Guide inscrit son action politique dans les principes du Coran, il s'octroie un droit de relecture du texte sacré qu'il qualifie d'*Ijtihad*, au grand dam des Ulamas qui perçoivent les dangers d'une interprétation mystico-socialiste du Coran. Contre eux, Kadhafi n'hésite pas, en juillet 1978, à affirmer que la *shari'a* n'est pas un principe divin mais une création humaine : « Je considère que la *shari'a* est l'œuvre des Ulamas, œuvre humaine et juridique au même titre que le code juridique romain, napoléonien, les lois françaises, anglaises ou italiennes. Je considère que les Ulamas ont élaboré des lois positives qui ne constituent pas une religion » (Djaziri 1996). En discréditant l'autorité des

Ulamas, Kadhafi s'érige en guide des musulmans et attribue au gardien de la Jamahiriyya la fonction de « soldat de Dieu ». La contestation du régime au nom de la restauration d'un islam authentique au cours de la décennie quatre-vingt-dix se traduit par l'instauration de la *shari'a* en 1994. Le colonel Kadhafi cherche à anticiper les critiques de son interprétation progressiste du Coran, notamment en interdisant la polygamie au nom du Coran : « il faut, affirme-t-il en 1978, retourner au Coran, car nous y trouvons les textes et les principes pour la meilleure organisation de la société et surtout pour des relations équilibrées entre l'homme et la femme » (Joffé, 1995).

Depuis 1995, la contestation des islamistes a pris le chemin du *djihâd*, elle place d'emblée sa relation avec le Guide sur le terrain militaire. Aux tentatives d'assassinat de responsables de la Jamahiriyya s'ajoute, à partir de mars 1996, une série d'accrochages dans la région de Derna entre les forces de sécurité et des islamistes qui s'étaient échappés d'une prison de Benghazi. En juillet de la même année Mohamed el-Hami, émir du Mouvement islamique des martyrs, aurait tendu une embuscade aux forces de sécurité qui se serait soldée par la mort de 26 militaires. Au cours de l'été 1996, les opérations de guérilla islamiste se multiplient, elles sont menées par le Mouvement islamique des martyrs, le Groupe islamique combattant et le Groupe des partisans de Dieu. Comme en Algérie, l'intensification du *djihâd* se traduit par la multiplication des organisations islamistes, ce qui facilite la lutte anti-guérilla des forces de sécurité. Entre 1997 et 1998, le quadrillage de la Cyrénaïque par les milices et l'armée semble momentanément affaiblir les actions de guérilla<sup>23</sup>. L'interprétation de ces actions de guérilla par nos interviewés à Benghazi souligne la légitimité des combattants islamistes mais également la crainte que de telles actions ne provoquent une dérive à l'algérienne en cas de généralisation de la violence dans la région. Pour l'un de nos interlocuteurs, étudiant à la faculté de Benghazi, il ne fait aucun doute que les combattants ne sont pas des criminels :

« Ce sont des gens de la *Sunna* (*Ahl es Sunna*), ils veulent rétablir l'islam en Libye, ils se disent des moudjahiddin comme en Algérie. Cela fait peu de temps qu'ils ont déclaré le *djihâd* contre la Jamahiriyya, c'est pour cela que tu vois des barrages de partout, mais ils sont surtout dans la région de Derna, là-bas ils sont très nombreux. Mais la Jamahiriyya est très forte, elle n'est pas comme l'armée algérienne ».

Les gens de la Sunna paraissent disposer d'un capital de sympathie, mais contrairement au pouvoir algérien, la Jamahiriyya n'est pas aussi repoussante que l'Etat-FLN pouvait l'être pour les islamistes algériens. Notre interviewé, bien qu'il ne condamne pas les actions de guérilla islamistes, demeure très sensible à la propagande du Guide sur la volonté des « impérialistes » de détruire la Libye comme ils détruisent l'Algérie et cela en manipulant les groupes armés islamistes. Le thème du démembrement de la Libye par les « forces étrangères » reste d'actualité, il rappelle la période d'après guerre où Français, Anglais et Italiens occupaient et géraient le pays.

23. Le porte-parole du Groupe islamique combattant, Abou Bakr al-Sharif, souligne dans une interview au journal *al-Hayat* (21 octobre 1996) que la politique de répression du régime « empêche parfois l'exécution de certaines opérations militaires ».

En fait, ce qui renforce le crédit de la guérilla islamiste, mais aussi des autres organisations d'opposition (Front de sauvegarde de la Libye, Mouvement libyen pour le changement et la réforme, Rassemblement national démocratique libyen et Alliance nationale de sauvegarde de la Libye), c'est le sentiment du mépris dans lequel les tiennent les responsables de la Jamahiriyya. Cette conviction se nourrit tant du comportement des comités révolutionnaires que des méthodes de répression des forces de sécurité qui auraient utilisé des armes lourdes pour venir à bout de la mutinerie de la prison de Bouslim à Tripoli, par exemple. Aussi les critiques à l'encontre du régime utilisent-elles le registre de l'islam et sa condamnation des princes qui ont dévié du « droit chemin », comme l'illustre l'un nos interviewés, jeune diplômé de l'Université de Tripoli mais trabendiste de profession. Attendant d'embarquer de Malte pour Tripoli, il patiente comme tous ses amis pour faire enregistrer les produits achetés. Un responsable libyen, en compagnie de toute sa famille, contourne la file d'attente et obtient le droit de faire passer ses bagages sans contrôle. Notre jeune Libyen voit là un signe de l'hypocrisie de ses dirigeants et plus particulièrement des membres des comités révolutionnaires, qui sont pour Kadhafi des « soldats de Dieu » :

« Normalement le caïd des mouminins (le guide des croyants) doit aider les musulmans, il doit leur faciliter la vie lui au lieu de nous faire passer avec lui, il utilise sa force pour sa famille et son intérêt. Comment on en est arrivé là ? Gloire à Dieu (*Subhan Allah*) qu'il nous fasse voir cela ».

Le contournement de la file d'attente par le « guide des croyants », outre qu'il suscite des propos très critiques et explicites contre les privilèges des gardiens de la Jamahiriyya, provoque surtout une bagarre généralisée entre les trabendistes lésés et les douaniers maltais accusés de favoriser injustement ce dirigeant. Ce banal incident permet de saisir l'exaspération d'une partie de la jeunesse qui exprime en termes religieux ses critiques contre un régime accusé de s'appropriier les bénéfices de la Révolution. Cet incident permet de comprendre la violence qui s'est manifestée le 9 juillet 1996 lors d'un match de football à Tripoli, après que le fils de Kadhafi fut intervenu pour accorder à son équipe favorite, Al Ahli, le droit de gagner.

Le développement du banditisme constitue un autre facteur qui contribue à confirmer le sentiment de révolte en Libye. Les étrangers en étant les principales victimes, les commerçants égyptiens ont pour règle de ne jamais se rendre en Libye sans être accompagnés. L'extension du banditisme résulte surtout de la misère sociale qui parfois s'apparente à une très grande précarité pour certaines familles en Cyrénaïque. Toutefois dans cette région, le banditisme relève de l'action politique tant il a pour principales victimes, outre les étrangers, les biens publics.

En effet la compréhension de la violence en Cyrénaïque ne peut faire l'économie de l'histoire de cette région. Elle est le berceau de la confrérie de la Sénoussiyya, dont le fondateur, Mohamed Sénoussi, a mis en place la première zaouïa dans la ville de Aïn Bayda, ce qui se traduira par une rencontre annuelle des zaouis dans cette ville et cela jusqu'à nos jours (Triaud, 1995). Au début du siècle, sous l'influence de Omar el Moukhtar, le Djebel el Akhdar est le lieu par excellence de la résistance libyenne à la colonisation

italienne. Durant la seconde guerre mondiale, la Cyrénaïque est un vaste terrain de guerre qui oppose les troupes alliées aux forces allemandes et italiennes. Les batailles qui s'y déroulent aboutissent à la destruction totale de certaines villes, comme Tobrouk (Khadduri, 1963). En 1951, à la suite de l'indépendance de la Libye sous la monarchie Sénoussi, une véritable crise de subsistance s'installe dans cette région ravagée par les offensives et contre-offensives militaires, où les déplacements sont limités par d'immenses champs de ruine. Cette période favorise la formation d'un corps d'armée libyen. La Libyan Arab Force participe à la bataille de Derna-Tobrouk de 1942 aux côtés des troupes anglaises. La Légion sénoussi qui participe à la guerre aux côtés des Alliés, sera l'un des piliers de la monarchie Sénoussi. Les craintes d'un émirat sénoussi en Cyrénaïque sous l'influence britannique (sur le modèle jordanien) constituera la hantise des nassériens de Libye. En 1969, après le coup d'État du colonel Kadhafi, des unités de l'armée s'opposent violemment à des tribus restées fidèles au Roi. Le Conseil du commandement de la révolution encouragera des projets d'implantation de petites fermes sur des terres appartenant à des fondations religieuses dans le Djebel el Akhdar (Bleuchot, 1983). Le régime du colonel Kadhafi n'aura de cesse, à partir du discours de Zouara en 1973 qui place la Jamahiriyya en « état de tension permanent », de pourchasser les élites sénoussis. Après l'instauration de la Jamahiriyya en 1977, c'est à Benghazi, en 1979, que les comités révolutionnaires renversent les derniers petits étalages des commerçants, privant ainsi de ressources de nombreuses familles membres de la Sénoussiya. La violence des islamistes dans cette région résulte en partie de cette histoire conflictuelle entre le régime du colonel Kadhafi et les élites de cette région.

### **Les forces de sécurité sous l'embargo : la privatisation de la violence**

Dans la philosophie révolutionnaire de Kadhafi, la Libye demeure en « état de tension permanent ». Partisan de la théorie du « peuple en armes » afin que « chaque ville se transforme en caserne où les habitants suivraient chaque jour un entraînement », la Jamahiriyya se doit, par le biais des comités révolutionnaires, d'entretenir cette « tension ». En 1995, afin d'être en accord avec ce principe, le Guide proclame la dissolution de l'armée au profit de brigades populaires censées assurer la défense de la Nation contre toutes formes d'agression. En fait cette politique s'inscrit dans une stratégie d'affaiblissement de l'armée libyenne depuis l'instauration de la Jamahiriyya. Les nombreuses tentatives de coup d'État d'officiers de l'armée ont renforcé la méfiance des dirigeants de la Jamahiriyya à l'égard d'une armée dont les premiers éléments professionnels avaient été formés sous l'égide des Sénoussis<sup>24</sup>. L'émergence des comités révolutionnaires en 1977 constituait un garde

24. L'armée libyenne est constituée en 1951 à partir des éléments de la Libyan Arab Force. L'armée, à cette époque, ne compte pas moins de 5 000 hommes pour 11 000 dans la police dont de nombreux anciens de la Légion Sénoussi. Mieux équipée, la police dispose avec la Cyrenaica Defence Force d'un corps d'élite. La Garde Royale est quant à elle recrutée à Koufra.

fou contre cette institution, dont paradoxalement est issu le colonel Kadhafi. Néanmoins celle-ci était la seule institution susceptible de réaliser la politique expansionniste de la Libye. Certes, le régime s'était doté d'une Légion islamique aux capacités militaires limitées, comme l'ont souligné ses revers au Tchad. Mais, en fait, celle-ci remplit davantage une fonction de déstabilisation que de conquête militaire. Aussi l'armée bénéficie-t-elle d'investissements colossaux aux cours de la décennie quatre-vingt (achat de 3 000 tanks en 1981), ce qui n'empêche pas sa défaite au Tchad en 1987. Les sanctions américaines suivie de l'embargo décrété par l'ONU sur la vente des armes à la Libye amplifient un processus d'affaiblissement de l'armée libyenne. Sur le plan politique et dans la hiérarchie des forces de sécurité, les militaires occupent une position inférieure par rapport aux membres des comités révolutionnaires. Le coup d'État avorté de novembre 1993, par des capitaines de la zaouïa des Warfallas, majoritaire dans l'armée, illustre l'amertume de cette confédération dont les membres se considèrent comme les protecteurs historiques de la zaouïa des Kadhafiyya, dont est originaire Kadhafi. Ils estiment non sans raison, être injustement récompensés de leurs services. Mais la volonté politique d'affaiblir l'armée s'inscrit, en fait, dans un contexte de méfiance généralisée qui se nourrit des soupçons de connivence entre l'armée et la guérilla islamiste implantée en Cyrénaïque.

*Le maillage sécuritaire en Cyrénaïque : une illustration de la méfiance envers l'armée*

Entre 1995 et 1998, le Nord de la Cyrénaïque (le Djebel el Akhdar et les villes de Darna, el Marj et el Bayda) est le lieu de très nombreux accrochages entre les forces de sécurité et les organisations de guérilla islamiste. Pour les raisons évoquées précédemment, ces dernières bénéficient d'un terrain historique, social et géographique favorable à leur consolidation. Incapable de parvenir à leur éradication, la Jamahiriyya a mis en place un maillage du territoire qui repose sur une série de barrages contrôlés par des miliciens. Parmi les quatre représentants des forces de sécurité, seuls les membres des comités révolutionnaires et de la Garde de la Jamahiriyya sont armés, contrairement aux miliciens et aux militaires qui font seulement office de présence.

Auparavant, les barrages routiers, de jour comme de nuit, relevaient des milices et des militaires, mais au dire de voyageurs expérimentés, les comités révolutionnaires et les membres de la Garde de la Jamahiriyya ne s'y trouvaient présents qu'à de très rares occasions. On retrouve le même dispositif dans la Tripolitaine où les barrages ont une fonction purement symbolique (marquer la présence des autorités). Aussi, plutôt qu'un renforcement du dispositif sécuritaire en Cyrénaïque, la présence conjointe des garants de la Jamahiriyya s'explique par la suspicion envers les milices et les militaires. Ces derniers n'inspirent aucune crainte aux voyageurs (Libyens et étrangers) et, dans les zones éloignées des villes, ils sont régulièrement approvisionnés en eau par des dons de voyageurs pris de compassion pour ces adolescents « abandonnés dans le désert ». Les militaires sont l'objet de rumeurs qui laissent accroire que les membres de la guérilla islamiste ne

courent aucun risque lors de leur présence dans ces barrages. En fait la transformation de l'armée en « garde du peuple » afin de « transformer les villes en casernes » soulève le problème des connivences entre dissidents politiques et militaires issus de la même ville et membres parfois de la même zaouïa. Il en résulte une très grande méfiance des comités révolutionnaires envers le « peuple en armes ». Certes le maillage du territoire ne se limite pas aux seuls barrages routiers, les compagnies de transports terrestres et les hôtels sont principalement sous le contrôle d'anciens agents de la sécurité. Leur efficacité n'en demeure pas moins relative, maximale contre les étrangers qui ne peuvent dans ce contexte échapper aux regards des intermédiaires des services de sécurité, sans effets contre des Libyens qui n'utilisent pas ces modes de déplacements. Si ce maillage du territoire est une garantie pour la Jamahiriyya contre les effets de contagion de la violence d'une région à l'autre, il ne permet pas le contrôle d'une région entrée dans un début de dissidence. Bien qu'en 1998, le contrôle de la région du Djebel el Akhdar par les forces paramilitaires semble montrer son efficacité, on peut se demander pour combien de temps ?

#### *Le recours au mercenariat*

Les allégeances claniques constituent un véritable handicap pour la politique de répression. La lutte anti-islamiste en Cyrénaïque illustre là aussi les limites des forces de sécurité dans leur stratégie d'éradication des groupes islamistes. Certes la répression n'en demeure pas moins intense et les responsables islamistes reconnaissent qu'elle les déstabilise. Néanmoins, la Cyrénaïque demeure toujours une zone d'insécurité pour les membres des comités révolutionnaires et de la Garde de la Jamahiriyya. En fait, celle-ci a, selon des rumeurs, recours à des mercenaires dans les opérations militaires les plus meurtrières. Mahmoud est originaire de Tobrouk, il possède à Benghazi une bijouterie et se fait l'écho de ces rumeurs :

« Les bombardements de l'aviation dans le Djebel el Akhdar sont faits par des pilotes serbes et cubains. Les Libyens ne peuvent pas bombarder des villages du Djebel. Ce sont des étrangers qui travaillent pour la Jamahiriyya. Nous, les Libyens, nous sommes une caserne à ciel ouvert, nous avons tous quelqu'un de notre famille dans la Jamahiriyya, même les Gens de la Sunna ont de la famille dans l'armée. Je suis d'une ville militaire (Tobrouk) et jamais nous n'irons bombarder les gens du Djebel ».

Soumise à des changements permanents, l'armée libyenne n'offre pas les garanties d'un esprit de corps homogène. Fondée sur une prédominance des clans, elle est soumise aux logiques d'allégeance tribale plutôt qu'idéologique. Aussi le clivage entre islamistes et militaires a-t-il peu de sens puisque ces derniers peuvent être membres d'une même confédération religieuse et demeurer, dans cette perspective, des alliés objectifs. Le recours au mercenariat correspond à une tentative de la Jamahiriyya de se défaire des liens d'allégeance clanique qui limitent sa capacité de répression. Les rumeurs d'aide voire de soutien de certains militaires aux organisations islamistes en Cyrénaïque accréditent ce constat. Le désarmement des militaires dans cette région au profit de la Garde de la Jamahiriyya et l'installation des unités de combat sur les frontières du Sud montrent comment l'armée, plus que les

islamistes, reste perçue comme une menace pour le régime. Paradoxalement alors que la Libye est sous le coup d'un embargo aérien, c'est l'aviation qui semble, dans le dispositif de l'armée, être restée la plus opérationnelle<sup>25</sup>. Le recours au mercenariat renforce dans les représentations des Libyens l'idée d'un pouvoir privé de soutien populaire et contraint pour sa défense de financer des étrangers. Ce processus souligne surtout la privatisation du pouvoir en Libye, concentré entre les membres issus du même clan que le Guide et réduits, par manque de relais civils et militaires, à une coopération sécuritaire avec d'autres pays sous embargo (Serbie et Cuba) afin de parvenir à remplir de façon efficace des fonctions de répression.

L'évolution politique de la Jamahiriyya n'a cessé de s'aggraver sous l'embargo. Le régime tente avec un succès mitigé d'accréditer l'idée que ce dernier est la cause principale de la dégradation des conditions socio-économiques. En fait l'embargo a provoqué une concentration du pouvoir économique et financier au profit des comités révolutionnaires et de la Garde de la Jamahiriyya, assurant à ces derniers un rôle stratégique dans la redistribution sociale. Ainsi, si l'embargo sur les armes a provoqué un affaiblissement de l'armée libyenne, en raison de ses difficultés d'approvisionnement et de formation de ses cadres, il a par là même renforcé le pouvoir des comités révolutionnaires et de la Garde de la Jamahiriyya vis-à-vis de l'armée. Le recours au mercenariat, en particulier dans l'aviation, et la dissolution de l'armée en milices locales (Gardes du peuple) illustrent un processus de privatisation de la violence dans lequel les allégeances tribales constituent un élément central. L'affaiblissement de l'armée entraîne le développement d'une certaine amertume chez les membres de la confrérie des Warfallas, hégémonique dans l'armée. La passivité de ces derniers dans la lutte contre la guérilla islamiste s'explique par le sentiment d'être mal récompensés de leur soutien historique à la confrérie de Kadhafi. Au dire des opposants islamistes et nationalistes, si l'embargo a isolé la Libye au plan international, il a considérablement renforcé le pouvoir du colonel Kadhafi.

Ce renforcement n'en demeure pas moins fragile. L'embargo a provoqué une explosion du marché informel en Libye, dont les effets sur les transformations sociales en cours constituent un véritable défi politique pour la Jamahiriyya. L'investissement des jeunes dans ce secteur les libère des contraintes imposées par l'État redistributeur. L'engagement dans les comités populaires voire dans les milices n'est plus nécessaire pour s'assurer des revenus. Les marchés informels de devises et de produits de consommation leur permettent de dégager des bénéfices suffisants. En dépit de sa condamnation idéologique par le Guide et de la mise sur pied de « comités d'épuration », le commerce privé formel et informel est en passe de résister à la Jamahiriyya. Cet événement constitue un indicateur des transformations sociales, il souligne la conversion du sentiment révolutionnaire en un mou-

---

25. La structure de l'armée libyenne s'articule autour d'un Comité Général de Défense qui contrôle avec le Secrétariat général le Chef d'état major général. Ce dernier est issu d'un des trois corps d'armée : l'aviation et la défense civile (5 000 hommes), la défense populaire locale et la Garde du peuple (40 000 hommes dont 25 000 conscrits).

vement porté par des valeurs telle que l'individualisme. Les chansons préférées de ces jeunes parlent de l'ivresse de l'amour, de l'argent facile et des voyages.

Ces transformations politiques ne se traduisent pas sur le plan politique sous une forme contestataire. Les mouvements islamistes ne constituent pas encore le vecteur d'expression de ce sentiment. Cantonné principalement en Cyrénaïque, leur combat, bien que religieux, n'en demeure pas moins profondément tributaire de l'histoire contemporaine d'une région humiliée tant par la colonisation italienne que par la deuxième guerre mondiale. En fait à la violence sociale des jeunes s'ajoute celle des mouvements de contestations armées islamistes. Jusqu'alors les mouvements d'opposition au régime étaient rejetés à l'extérieur du territoire (Égypte et Tchad) et résultaient de la politique des alliances régionales. Or, ces dernières années ont vu émerger un phénomène nouveau : celui d'une contestation sociale et armée à l'intérieur du territoire. Ce processus n'annonce pas pour autant la fin du régime.

Comme on l'a souligné, celui-ci a su au cours de l'embargo renforcer ses alliances par le biais de l'autonomisation des villes. Il possède avec la construction de la Grande rivière souterraine un véritable instrument de contrôle politique<sup>26</sup>. La carte de la distribution de l'eau en Libye est à même de représenter les structures politiques profondes de la Jamahiriyya. L'embargo a mis à mal l'approvisionnement des armes, la Grande rivière met en place la politique du contrôle de l'eau dans un pays où seulement 3 % du territoire échappe au désert. La politique de l'eau en Libye met en relief le rôle symbolique du Sud saharien dans le soutien aux villes du littoral ; incapables de s'alimenter en eau, ces dernières dépendent des nappes phréatiques de la région de Koufra. Aussi, plutôt que la fin du régime, les processus en cours annoncent-ils la recomposition des alliances au sein de la Jamahiriyya, voire la fin de la Jamahiriyya au profit d'une nouvelle république d'inspiration arabo-africaine. Les éléments analysés mettent en avant la faillite d'un système politique et d'une idéologie, en l'occurrence la Jamahiriyya et le nationalisme arabe. L'embargo a révélé les limites de ce système politique, la suppression du ministère de l'Union Arabe et l'annonce par Kadhafi en septembre 1998, de l'abandon officiel du panarabisme au profit de l'africanisme<sup>27</sup>, soulignent de façon symbolique une réorientation probable de la politique libyenne<sup>28</sup>. La « dissolution » de la Jamahiriyya contribuerait à la réintégration de la confrérie de la Sénoussiyya (Triaud, 1996) dont les

26. La Grande rivière artificielle est un projet d'acheminement de l'eau des bassins aquifères de Koufra-Tazebo-Sarir jusqu'aux villes du littoral pour un coût total de 25 milliards de dollars. Entrée en service entre 1990 et 1991, la première tranche qui dessert la Cyrénaïque et le golfe de Syrte, achemine sur plus de 900 km deux millions de m<sup>3</sup> par jour. La deuxième phase du projet prévoit l'apport d'eau potable à Tripoli et ses environs.

27. En mai 1997, la Libye met en place une Communauté des États sahélo-sahariens (Libye, Burkina, Mali, Niger, Soudan et Tchad) qui tient sa première réunion en février 1998.

28. Contrairement à la Ligue Arabe, l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) a décidé en juin 1998 de lever partiellement l'embargo, attitude qualifiée « d'irresponsable » par les États-Unis. En juillet, les présidents Idris Deby du Tchad et Ibrahim Baré Maïnassara du Niger, ont violé l'embargo aérien. En septembre, des délégations populaires islamiques de cinq pays africains ont également violé l'embargo (Niger, Nigeria, Bénin, Tchad, Burkina).



effets immédiats seraient la reprise en main des mouvements islamistes en Cyrénaïque et un formidable instrument politique de pénétration en Afrique sub-saharienne, jamais utilisés pour les raisons politiques et historiques évoquées. Il reste à appliquer cette réorientation, car après quatorze accords d'union avec des pays arabes, aucun ne s'est concrétisé. Dans cette perspective la levée de l'embargo ne modifierait pas les transformations profondes qui s'opèrent en Libye, elle les révélerait.

### Références bibliographiques

- ANDERSON Lisa, 1990, « Tribe and State : Libyan Anomalies » in *Tribes and State Formation in The Middle East* sous Ph. S. Khoury and J. Kostiner (dirs), Berkeley, University of California Press.
- BLEUCHOT Hervé, 1993, *Chroniques et documents libyens (1969-1980)*, Paris, CNRS.
- 1981, « Le livre vert : son contexte, sa signification ». *Maghreb-machrek*, n° 93, juillet-août.
- BURGAT François 1991, « 1989 : l'ouverture entravée ». *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Tome XXVII, Paris, CNRS-Éditions.
- DAVIS John, 1990, *Le système libyen : les tribus et la révolution*, Paris, PUF.
- DJAZIRI Moncef, 1996, *État et société en Libye*. Paris, l'Harmattan.
- HIBOU Béatrice et MARTINEZ Luis, 1998, « Le Partenariat euro-maghrébin : un mariage blanc ? », *Les Études du CERI*, n° 47, novembre.
- EL KIKHIA Mansour, 1997), *Libya's Qaddafi. The politics of contradiction*. Gainesville, University Press of Florida.
- JOFFÉ George, 1995, « Qadhafi's Islam in Local Historical Perspective » in D. VANDEWALLE (dir.) *Qadhafi's Libya, 1969-1994*. New-York, St. Martin's Press.
- KHADDURI Majid, 1963, *Modern Libya, a study in political development*, Baltimore, Johns Hopkins Press.
- MARTEL A., 1991, *La Libye 1835-1990, essai de géopolitique historique*. Paris, PUF.
- OTAYEK René, 1987, *La politique africaine de la Libye*. Paris, Karthala.
- OJANNES Moncef, 1994, « Les Comités révolutionnaires : Mouvement social ou expression clientéliste ? », *Revue tunisienne de sciences sociales*, n° 116.
- TRIAUD Jean-Louis, 1996, « Les métamorphoses d'une confrérie : le cas de la Sanoussiya » in S. Ferchiou (dir.), *L'Islam pluriel au Maghreb*, Paris, ed CNES, 271-283 p.
- *La légende noire de la Sanoussiya*. Paris, MSH, 1995, Tome I et II.
- VANDEWALLE Dirk, 1998, *Libya since Independence. Oil and State-building*. Ithaca, Cornell University Press.
- 1991, « Qadhafi's Perestroika : Economic and political Liberalization in Libya », *The Middle East Journal*, 45, n° 2.
- 1995, « The Failure of libéralization in the Jamahiriyya » in *Qadhafi's libya, 1969-1994*, New-York, St Martin's.
- YOLANDE Martine, 1975, « La libye de 1912 a 1969 » in *La Libye nouvelle. Rupture et continuité*. Paris, CNRS.